

## La notion de la capacité de travail

### Glossaire

#### 1. Tâche

Chaque profession, mais aussi chaque poste de travail peut être décrit par une liste d'activités ou de tâches. Les tâches elles-mêmes définissent une profession. Des descriptions des tâches de base peuvent provenir par exemple des fiches descriptives des professions provenant des Services de l'orientation professionnelle, des associations professionnelles ou du SECO. Les tâches doivent être représentatives de la profession et doivent être généralement quantifiables.

<https://www.orientation.ch/>

#### 2. Référence

Les exigences d'un travail sont liées au contexte. Le contexte permet de définir les normes qui règnent dans un poste de travail. Une norme peut être définie par un niveau professionnel, par exemple le niveau AFP ou CFC, mais elle peut aussi être définie par un contexte pratique, comme par exemple les exigences d'une entreprise.

#### 3. Norme

La norme exprime la quantité et/ou qualité de « pièces ou d'actions » résultantes demandées dans une activité quelconque pendant un laps de temps défini. Un exemple est le nombre de mouvements de montre confectionnés pendant un certain temps (200 par jour), ou le nombre de documents classés pendant une heure (50).

#### 4. Performance

La performance est le nombre effectif de pièces ou d'actions résultantes demandées en comparaison à une norme donnée. La performance dépend de facteurs liés à la situation et de facteurs innés à la personne, entre autres des facteurs motivationnels. Dans les exemples énumérés ci-dessus, la performance est le nombre effectif de mouvements de montre par un participant (100 par jour) ou le nombre effectif de documents classés (45).

#### 5. Limitations

Les limitations sont les facteurs expliquant une différence entre norme et performance. Une limitation peut être les pauses faites pendant l'épreuve, la vitesse des tâches performées, l'organisation de l'activité ou autres.

#### 6. Rendement

Le rendement est le quotient entre la performance et la norme dans une tâche concrète. Il faut différencier le rendement concret réalisé dans une tâche concrète et le rendement généralisé défini par une suite de tâches comparables. C'est le rendement généralisé qui nous intéresse. Le rendement se définit en pourcentage. Dans l'exemple des mouvements de montre confectionnés, le rendement est égal 50 % et dans l'exemple des documents à 90 %.

## **7. Choix du poste de travail le mieux adapté**

Le choix du poste de travail est une appréciation synthétique du rendement dans les activités mesurées. Il décrit le poste qui permet le mieux possible d'exécuter les tâches avec le meilleur rendement dans un poste réel en économie libre. Un exemple de ce choix est « collaborateur/trice en production de menuiserie » ou « collaborateur/trice dans un secrétariat ».

## **8. Domaine professionnel**

Les domaines professionnels regroupent des professions voisines. Ils existent différentes sources faisant des catégories de regroupement (par ex. la théorie d'Egloff ou les statistiques de l'Office fédéral de statistiques). Les domaines professionnels permettent de classer un poste de travail dans un environnement du marché du travail.

## **9. Capacité de travail**

La capacité de travail se calcule en faisant le produit de l'horaire exigible et du rendement généralisé, soit  $\text{horaire exigible} \times \text{rendement généralisé}$ .

OAI-FR / DirRea / 2018